



CC Coeur Pays de Retz (Siren : 244400545)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sainte-Pazanne
Arrondissement	Nantes
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/1994
Date d'effet	26/12/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bernard MORILLEAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	60/64 impasse du Vigneau
Numéro et libellé dans la voie	BP 21
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44680 SAINTE-PAZANNE
Téléphone	02 40 02 62 92
Fax	02 40 02 46 38
Courriel	coeur.pays.retz@wanadoo.fr
Site internet	http://www.coeur-pays-de-retz.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 608
-----------------------------	--------

Densité moyenne 94,68

Périmètre

Nombre total de communes membres : 6

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
44	Cheix-en-Retz (214400392)	988
44	Port-Saint-Père (214401333)	2 918
44	Rouans (214401457)	2 791
44	Sainte-Pazanne (214401861)	6 187
44	Saint-Hilaire-de-Chaléons (214401648)	2 165
44	Vue (214402208)	1 559

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique <i>-Aménagement hydraulique.</i>
- Autres énergies <i>Etude et création de zones de développement éolien.</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Etudes, élaboration des zonages d'assainissement, réalisation et exploitation des ouvrages et installations nécessaires pour la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées.</i>
- Assainissement non collectif <i>Assainissement non collectif: Diagnostic, mise en place du Service Public d'Assainissement non collectif comprenant: -contrôle initial des installations neuves ou réhabilitées, -contrôle périodique, -entretien des dispositifs, -interventions d'urgence. Etudes, élaboration des zonages d'assainissement, réalisation et exploitation des ouvrages et installations nécessaires pour la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination (collecte et traitement), valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination (collecte et traitement), valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Petite enfance, enfance, jeunesse: -La communauté de communes est compétente pour définir et conduire la politique communautaire en matière de petite enfance, enfance, jeunesse (0/20ans), au regard des axes définis par le projet éducatif de territoire (P.E.T.) et visant à favoriser une offre de services cohérente, équitable et diversifiée sur l'ensemble du territoire; -Elle assure la mise en oeuvre, le suivi et le développement des actions, dispositifs et/ou structures relevant des domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, à l'exception de la restauration scolaire; -Elle assure la gestion directe des services ou le suivi des associations en charge de la mise en oeuvre des actions ou dispositifs relatifs à la petite enfance, enfance, jeunesse; -Elle assure la coordination des acteurs éducatifs locaux et des dispositifs partenariaux relevant des domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse (C.E.L., C.E.J., C.L.A.S., etc.). Jeunesse: -Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, par la création de structures types PAIO ou Mission</i>

Locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Coordination gérontologique: -Participation au Centre Local d'Information et de Coordination.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Développement Économique : Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique. Sont d'intérêt communautaire, le Parc d'Activités du Pont Béranger, les extensions de zones et toutes les nouvelles zones d'activités à créer sur le territoire de la Communauté de Communes. Tourisme : promotion et actions touristiques
Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC)

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

Développement Économique : Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique. Sont d'intérêt communautaire, le Parc d'Activités du Pont Béranger, les extensions de zones et toutes les nouvelles zones d'activités à créer sur le territoire de la Communauté de Communes. Tourisme : promotion et actions touristiques
Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC)

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement Économique : Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique. Sont d'intérêt communautaire, le Parc d'Activités du Pont Béranger, les extensions de zones et toutes les nouvelles zones d'activités à créer sur le territoire de la Communauté de Communes. Tourisme : promotion et actions touristiques
Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

En matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire : Construction, aménagement et gestion des espaces sportifs d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire : études préalables, création, rénovation, extension, exploitation d'une piscine sur le territoire de la Communauté de communes Cœur Pays de Retz.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace communautaire : Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; aménagement rural ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire toutes les zones d'aménagement concerté qui contribuent à la réalisation des zones d'intérêt communautaire visées au paragraphe
Compétences - Développement Économique.

- Schéma de secteur

Aménagement de l'espace communautaire : Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; aménagement rural ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire toutes les zones d'aménagement concerté qui contribuent à la réalisation des zones d'intérêt communautaire visées au paragraphe
Compétences - Développement Économique.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Aménagement de l'espace communautaire : Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; aménagement rural ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire toutes les zones d'aménagement concerté qui contribuent à la réalisation des zones d'intérêt communautaire visées au paragraphe
Compétences - Développement Économique.

- Transport scolaire

Transports scolaires : -l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires -l'acheminement aller-retour des élèves pour l'activité piscine durant l'ouverture des établissements scolaires -l'acheminement aller-retour des élèves -centre d'accueil périscolaires-écoles dans les limites des moyens mis à disposition

- Organisation des transports non urbains

Transports de personnes: -Service de transport à la demande (dispositif ABEILLE).

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire toute voirie communale d'accès et de desserte des zones d'activité d'intérêt communautaire. Propreté : balayage des caniveaux réalisé dans le cadre d'une mutualisation des moyens</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Programme local de l'habitat: Elaboration et mise en oeuvre sur le territoire de la Communauté de communes Coeur Pays de Retz</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Politique de l'aménagement et de l'habitat : Opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) Opération régionale de rénovation énergétique et thermique (O.R.R.E.T.)</i>
Infrastructures
- Eclairage public <i>Compétence Éclairage public « La Communauté de communes réalise, sur le domaine communautaire, les travaux neufs et de rénovation en matière de réseaux d'éclairage public, d'appareillages et d'armoires de commande raccordés au réseau d'éclairage public de la commune à l'exclusion des illuminations festives. »</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Politiques de pays et politiques contractuelles, Programmes européens.</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Secours et incendie: -Installation, entretien et renouvellement des poteaux et bouches d'incendie, dans le cadre d'une mutualisation des moyens -Aménagement points d'eau naturels et artificiels (P.E.N.A) -Prise en charge de la contribution au financement du S.D.I.S -Soutien aux amicales de sapeurs-pompiers</i>
- Autres <i>Fourrière pour animaux errants: Construction et gestion d'une fourrière pour animaux errants. Cette compétence pouvant s'exercer en régie, ou faire l'objet d'un marché public ou d'une délégation de service public.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
44	PETR du Pays de Retz (200060838)		151 442
44	Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du sud de la Loire (SAH) (254401409)	SM fermé	117 842
44	Syndicat mixte de la région de Grand Lieu, Machecoul, Legé pour l'exploitation et la gestion du CET des six pièces (254402498)	SM fermé	83 879
44	Syndicat départemental d'énergie de Loire Atlantique SYDELA (200014926)	SM fermé	649 406
44	Syndicat de la Loire Aval (200055127)	SM ouvert	1 204 202

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)